

Chiffrage d'un projet d'installation agricole dans le cadre d'une demande de DJA

Objectifs

Être en mesure de réaliser un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation aidée (demande de DJA), les candidats doivent réaliser un prévisionnel de l'entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation représentent la première étape pour qu'un porteur de projet devienne autonome dans la réalisation de son PE.

Pré-requis

Aucun prérequis

Contenu

Journée 1 :

Présentation du groupe, de l'Addear 12, et du parcours à l'installation aidée.

Construire un échéancier pour son dépôt de dossier.

Exposé des différents points de vigilance et vérification au cas par cas.

Journée 2 :

Installation et découverte du logiciel.

Principaux indicateurs comptables, les bases pour bâtir un prévisionnel économique.

Précisions sur l'installation en société.

Atelier individuel sur le logiciel (enregistrement des données) et réponses aux questions.

Journée 3 :

Les démarches à réaliser en complément du dossier PE, les engagements JA et les avenants.

Les attentes et les exigences de la banque, les différents financements possibles.

Journée 4 :

-Comparaison des différents référentiels technico-économiques pour le chiffrage du projet

Les postes et ratios

Journée 5 :

Les indicateurs économiques.

Méthodologie pour déposer une demande de subvention aux investissements.

Journée 6 :

Analyser ses résultats prévisionnels.

Faire le lien avec la stratégie commerciale.

Analyse collective d'un dossier d'installation aidée et retour sur le plan d'action

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 20/03/2022

Tarifs

Adhérent 1344€

Non adhérent 1344€

Non agricole 1344€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

1260€. Formation prise en charge par

VIVEA, Pôle Emploi ou CPF. Nous

contacter pour d'autres prises en charge

financières ou modalités de financement

Plus de renseignements

Maïté GERBER, responsable de stage

maite-gerber@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-81-70-47-87

Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de

l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non encaissé vous sera demandé afin de confirmer votre inscription et ainsi réserver votre place sur cette formation. Il vous sera rendu au 1er jour de la formation.

Taux de satisfaction : 100%%

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Modalités d'accès :